



VMG Verband Militärischer Gesellschaften Schweiz
ASM Association des sociétés militaires suisses
ASM Associazione delle società militari svizzere

Communiqué de presse

Session d'hiver décevante : les associations de milice en ont assez de la tragédie financière – la sécurité doit passer avant la politique financière !

Berne, le 19 décembre 2025. – La session d'hiver des Chambres fédérales, qui s'achève aujourd'hui, le montre clairement : le Conseil fédéral et le Parlement ne parviennent pas à se mettre d'accord sur les décisions relatives au financement de l'armée. L'Association des sociétés militaires suisses (ASM) est donc profondément préoccupée, notamment en raison de la situation grave en matière de politique de sécurité en Europe et de la capacité de défense totalement insuffisante de l'armée. L'ASM attend du Conseil fédéral qu'il présente de toute urgence, avant la fin du premier trimestre 2026, une proposition de financement rapidement réalisable et du Parlement qu'il adopte, sur cette base, une solution de financement définitive soutenue par la majorité des partis.

La colère et l'incompréhension des associations de milice et de l'armée sont actuellement grandes. En effet, la situation en Europe est grave, la menace russe ne cesse de croître et tous les pays européens, à l'exception de la Suisse, s'arment massivement. Ni le Conseil fédéral ni le Parlement ne bougent en matière d'armement et de financement de l'armée, ce qui est tout simplement irresponsable. L'ASM demande désormais très rapidement beaucoup plus d'argent pour l'armée. Ce n'est pas trop demander, car il existe depuis longtemps plusieurs approches possibles pour financer l'armée.

Il faut mettre fin à la priorité accordée au frein à l'endettement par rapport à la politique de sécurité !

Du point de vue des associations de milice, il est tout à fait incroyable de prétendre que des dépenses supplémentaires pour l'armée ne sont pas justifiables pour des « raisons de politique financière ». Cela vaut déjà pour les pays européens, qui augmentent tous systématiquement leur budget de défense à au moins 3,5 % du produit intérieur brut (PIB). Après cette session d'hiver, la Suisse continue de s'en tenir à un minimum de 0,7 % du PIB. Soyons honnêtes : la maxime du Conseil fédéral selon laquelle la politique financière prime sur la politique de sécurité (cf. art. 57 Cst.) en raison du principe du frein à l'endettement (cf. art. 126 Cst.) a définitivement fait son temps. La sécurité de notre pays est une priorité absolue, une responsabilité collective qui a bien sûr un prix.

Augmentation de la TVA ou assouplissement du frein à l'endettement comme solutions valables

La question la plus importante, à savoir le financement du réarmement prévu, peut être résolue avec un peu de bonne volonté de la part des partis bourgeois. Dans un communiqué publié en 2024, l'ASM avait déjà évoqué l'augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée de 0,5 point de pourcentage comme solution possible. Elle soutiendrait donc le chef du DDPS, le conseiller fédéral Martin Pfister, qui semble envisager une telle solution. Même l'assouplissement du frein à l'endettement conformément à l'art. 126, al. 3, Cst. est une option tout à fait envisageable pour l'ASM. Ni le paquet d'allègements 27 ni d'éventuelles mesures d'économie supplémentaires ne nous permettront d'atteindre notre objectif, comme l'a montré la session d'hiver. Pour les mêmes raisons, il est inacceptable pour l'ASM de descendre en dessous du seuil absolu de 36 avions de combat F-35A. Au contraire : l'ASM demande depuis longtemps, dans une prochaine étape, une augmentation à au moins 48 (pour une quatrième escadrille supplémentaire), voire mieux à 55 à 72 avions de combat F-35A (selon le rapport « Défense aérienne du futur », 2017).

Le Conseil fédéral (en premier lieu) et le Parlement (peu après) doivent enfin prendre une décision au cours du premier trimestre 2026 et assumer leurs responsabilités. La direction à suivre est toute tracée !

Contact :

Colonel EMG Stefan Holenstein, président ASM, +41 79 241 59 57

L'Association des sociétés militaires suisses (ASM) est une association faîtière militaire indépendante au sens de l'art. 6, al. 1, OASM. L'ASM regroupe actuellement plus de 45 associations et sociétés militaires (sociétés de sous-officiers, d'officiers et spécialisées) comptant environ 230 000 membres. Elle a pour but de favoriser l'entraide dans les activités hors du service et prend position de manière résolue sur les questions de politique de sécurité et de politique militaire.
Cf. www.vmg-asm.ch